

Image not found or type unknown



## Résiliation bail locataire

Par **emiliejeremy**, le **10/03/2009** à **18:32**

Bonjour,

Nous venons de vendre notre appartement. Le nouveau propriétaire prend acquisition de l'appartement mi-juillet 2009.

Nous faisons contruire en ce moment. Notre construction sera terminée au plus tard en décembre 2009.

Nous avons l'intention de prendre une location du mois de juillet jusqu'à la remise des clés de notre maison fin d'année.

**Pouvons-nous louer un appartement seulement pour 6 mois ?  
Si c'est le cas qu'elles sont les conditions de résiliations du bail ???**

Merci de vos réponses  
Cordialement